

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DFFI

Date

8 septembre 2026

Numéro

26.168

Heure

19h14

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical – Le Centre

Lié à (facultatif) :

ad

Titre : Renforcer les compétences fondamentales des élèves de la scolarité obligatoire

Contenu :

L'enquête majeure publiée en septembre 2026 par les principales faîtières économiques suisses (economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et l'Union patronale suisse (UPS)) révèle une baisse inquiétante des compétences fondamentales des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire.

Cette étude tire la sonnette d'alarme sur le niveau des apprenti-e-s et les risques qui pèsent sur le système de formation professionnelle duale.

Partant de ce constat, le Conseil d'État est invité à :

- **Présenter comment il entend renforcer les compétences fondamentales** (lecture, écriture, mathématiques) à l'intention des élèves de la scolarité obligatoire, avec une attention particulière portée aux cycles 2 et 3 ;
- **Développer les compétences interdisciplinaires** qui renforcent l'autonomie, l'organisation personnelle ou l'esprit critique ;
- **Mettre en place un dispositif de monitoring de l'éducation**, afin de suivre l'évolution des compétences fondamentales et transversales des élèves au terme du degré secondaire 1 et, le cas échéant, les mesures à prendre ;
- **Identifier les besoins et adapter l'accompagnement** en concertation avec les établissements scolaires, les entreprises formatrices et les milieux professionnels du canton, en vue d'assurer une transition fluide vers la formation professionnelle initiale (système dual) ;
- **Examiner les modalités d'affectation des fonds fédéraux** pour soutenir les projets cantonaux axés sur l'amélioration de la transition école-apprentissage ;
- **Développer des outils d'information et de sensibilisation destinés aux familles**, afin d'encourager la coéducation et de renforcer le partenariat école-parents dans le suivi des apprentissages fondamentaux.

Développement (obligatoire) :

Une récente étude conjointe d'economiesuisse, de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et de l'Union patronale suisse (UPS) auprès de 2'900 responsables au sein d'entreprises formatrices met en lumière un écart croissant entre les compétences acquises au terme de la scolarité obligatoire et les exigences requises à l'entrée de la formation professionnelle. Les lacunes observées concernent en particulier la maîtrise du français (expression écrite) et les mathématiques.

Si la majorité des entreprises demeurent profondément attachées au modèle de formation duale et poursuivent leur engagement en faveur de la jeunesse, la charge d'encadrement pédagogique et d'assimilation des prérequis s'alourdit. Cette situation fragilise à terme l'offre de places d'apprentissage, tout particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises (PME).

Loin de pointer du doigt le corps enseignant, les associations faîtières appellent à un dialogue constructif et partenarial entre l'école, l'État, les familles et le marché du travail. L'acquisition des compétences de base tout comme le développement de l'autonomie, de la persévérance, de la motivation et de l'esprit critique relèvent d'une responsabilité partagée.

Afin de fonder la politique publique de l'éducation sur des données probantes et d'allouer les ressources de manière ciblée, notre canton doit se doter d'indicateurs précis. L'instauration d'un monitoring cantonal permettra d'évaluer objectivement la situation, d'anticiper les besoins du terrain et de garantir la qualité ainsi que la pérennité de notre système éducatif et professionnel.

Demande spécifique liée au traitement

Urgence

NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Claudine Geiser

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Corinne Schaffner

Christophe Peter

Caroline Juillerat

Vincent Martinez

Edith Aubron Marullaz

Manon Freitag

Alexis Maire

Gregory Huguelet-Meystre

Sarah Curty

Francis Krähenbühl

Armelle von Allmen Benoit

Natacha Stauffer

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Sloane Studer

Martial Robert-Nicoud

Cédric Haldimann

Jean Fehlbaum

Jonathan Marty

Patricia Borloz

Océane Musitelli-Taillard

Patrick Christinat

Alain Rapin

Evan Finger

Stéphane Fasel

Olivier Favre-Bulle

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Michelle Grämiger

Christophe Ummel

Laurent Suter

Alexandre Brodard

Béatrice Haeny

Blaise Courvoisier

Hermann Frick

Jérôme Bueche

Nadia Chassot

Isabelle Augsburgers

Damien Humbert-Droz